

Katarzyna Ślusarska

Université Jagellonne  
de Cracovie

## LE CRÉOLE : OUVERTURE / ISOLEMENT DE LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE

Dans le présent article nous allons analyser le rôle de la langue créole dans l'émancipation de la société créole, surtout sur l'exemple de l'Haïti. Longtemps sous-estimé, le créole était considéré comme la langue des esclaves hâtivement élaborée pour assurer la communication de base entre les esclaves noirs et leurs maîtres blancs. Le créole, la langue des paysans, n'est devenu langue officielle de l'Haïti (à côté du français) que dans les années 80 du XX<sup>e</sup> siècle. Il gagne l'attention des sociologues, anthropologues et linguistes ; en effet, la langue créole avec la religion vaudou, la peinture haïtienne et les rites folkloriques sont les facteurs de l'identité culturelle que les Haïtiens réclament et qu'ils recherchent. Nous allons décrire l'emplacement de différentes variantes du créole surtout dans le bassin de la Mer des Caraïbes, nous allons ensuite détailler la production originale en créole (contes), ancrée dans la tradition orale tout en mettant en relief la quête de l'identité créole telle qu'elle se dévoile à travers l'expérience littéraire des Antilles.

En gardant la perspective linguistique, nous allons voir si et comment la langue est susceptible d'ouvrir ou, au contraire, de renfermer la société sans la laisser progresser, tout ceci sur l'exemple de la société haïtienne.

Dans quelle mesure la langue peut-elle véhiculer l'identité d'une société ? Sur l'exemple de l'Haïti nous allons voir comment la naissance du créole et son évolution dans le bassin de la Mer des Caraïbes influençait la formation de toute une nouvelle société.

L'objectif de cet article est de présenter à quel point le créole avec d'autres facteurs sociologiques (religion, art, traditions folkloriques) a été susceptible d'ouvrir la société haïtienne à la recherche de son identité complexe ; nous allons voir comment la langue des esclaves et des paysans est devenue pourtant une entrave qui ne laisse pas progresser les Haïtiens contemporains.

Pour contextualiser nos réflexions, nous allons d'abord préciser l'emplacement et une évolution linguistique intéressante ainsi que l'acquisition sociale des langues créoles aux Antilles. Nous allons ensuite passer à l'haïtien en tant que cas particulier du créole en envisageant sa structure et son importance pour l'émancipation des Haïtiens. La quête identitaire se manifeste à travers la littérature antillaise et ses courants littéraires (surtout au XX<sup>e</sup> siècle) réclamant l'héritage africain. La littérature en créole qui puise dans l'oralité africaine va nous intéresser en particulier puisqu'elle

a engendré des genres littéraires originaux : conte créole, proverbes, devinettes, etc., sans oublier l'emprise de la presse haïtienne, longtemps bastion pour les intellectuels de la région en question.

Le choix de ces aspects nous permettra de répondre si et comment les Haïtiens, et dans une perspective plus large, d'autres habitants des Caraïbes, s'interrogent sur leur identité, et de voir si le statut du créole leur facilite ou obscurcit cette quête.

Le créole basé sur le français est employé par la majorité des habitants de l'Haïti. Il s'est formé, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et il est vite devenu un moyen de communication entre les esclaves et les maîtres, et entre les esclaves eux-mêmes, mais ce n'est que dans les années 80 du XX<sup>e</sup> siècle qu'il a été officiellement reconnu par la Constitution de l'Haïti.

Au départ une langue uniquement parlée, le créole a évolué du point de vue des structures grammaticales et du vocabulaire en s'assimilant les standards des langues européennes au niveau des formes écrites.

Avec d'autres facteurs culturels, comme la religion (le vaudou), l'art synchrétique (la peinture haïtienne, les *tap taps*<sup>2</sup>), la tradition carnavalesque de la musique et de la danse, la langue créole a contribué à la naissance d'une nouvelle qualité de la vie. En quittant la perspective du micro-univers des Caraïbes nous pourrions saisir la relation entre la langue et l'identité des gens qui la parlent. Il est important, en effet, de souligner le processus de la mondialisation qui favorise en même temps les identités régionales revendiquant la fidélité aux traditions des ancêtres. Les Haïtiens, eux aussi, ont commencé à s'interroger d'où ils viennent et quels sont les fondements de leur auto-estime.

La langue, de même que la religion, détermine l'identité créole. Dans le cas des Antilles, il s'agira des langues plutôt que d'une seule langue, vu la diversité des races et des civilisations (nations venues des cinq continents) qui se sont rencontrées dans le bassin de la Mer des Caraïbes. La langue et les modèles européens imposés par les colons français ont façonné la perception créole de la réalité, et nous allons repérer les traces de ce processus à travers la littérature antillaise. Cette dernière a fait un long chemin avant de se libérer de l'emprise des modèles français pour devenir une création originalement créole.

### LOCALISATION DES CRÉOLES

L'emplacement et l'étendue des langues officielles des Caraïbes prouvent leur passé colonial. Ceci se présente comme suit :

- L'espagnol : la République Dominicaine, le Cuba ;
- Le français : Haïti (la deuxième langue officielle à côté du créole haïtien), la Guyane Française, la Martinique ;

<sup>1</sup> Le début de la traite négrière entre l'Afrique et l'Europe.

<sup>2</sup> Les autobus et les voitures couverts de peintures et d'inscriptions spontanées, p.ex. les invocations à Dieu.

• L'anglais : Anguilla, Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque, Caïmans, Montserrat, Porto Rico, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago, Turks et Caïcos, Les Îles Vierges ;

• Le néerlandais : les Antilles Hollandaises (Curaçao, Bonaire, Aruba, Saint-Eustache, Saint-Martin), Surinam.

A côté des langues administratives, les Antillais emploient aussi le créole basé sur les langages des colonisateurs (Espagnols, Français, Anglais et Hollandais).

Le mot « créole » (*créole* – *kréol* – *kréyol* – *kreyôl*) possède étymologiquement deux sources : portugaise (*crioulo*) et espagnole (*criollo*), et signifiait au départ un enfant blanc né dans les colonies européennes d'outre-mer ; au niveau du français, nous envisageons donc le Saint-Domingue (la part ouest de l'Haïti étant prise par les Français au XVII<sup>e</sup> siècle), Martinique, Guyane, Guadeloupe, Réunion et Louisiane aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Au fur et à mesure, la portée significative du « créole » s'est étendue puisque l'on a commencé à l'identifier au peuple noir des esclaves : on parlait des « créoles de couleurs » et, par conséquent, de la langue même dont ils se servaient. On considérait comme créole les objets, les animaux, les herbes à condition qu'ils proviennent des colonies. Jusqu'à présent, en Louisiane le terme « créole » est réservé aux Créoles blancs, membres des familles riches, propriétaires des plantations, et il ne tient pas compte de la culture locale.

Le créole est un nouvel idiome formé comme résultat de contacts de plusieurs langues.<sup>3</sup> Ses variétés se sont constituées surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à l'époque de la traite négrière organisée par les empires coloniaux : surtout par l'Espagne, la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande et, ensuite, par les États-Unis. Pourtant, la première version du créole s'était formée bien avant, basée sur le registre des flibustiers, des boucaniers et des habitants des îles, enrichie ensuite de simples mots des Arawaks *marcroix*, influencée enfin par l'espagnol, l'anglais et, rarement, par les langues africaines<sup>4</sup>. Les langues créoles commencent à apparaître à peine quelques années après le premier débarquement des esclaves africains sur les côtes antillaises. Ces dernières souffraient, à l'époque, de la pénurie de main-d'œuvre massive. Les premiers Noirs avaient à apprendre le langage de leurs maîtres en un an : c'était bien le cas du français, du portugais, de l'espagnol ou de l'anglais. Ce nouveau langage différait de celui parlé dans la métropole, étant donné que les colons négligeaient les règles grammaticales imposées par la Cour et communiquaient dans les parlers des provinces d'où ils provenaient en majorité (le normand, le picard).

Leurs grammaire et vocabulaire n'ont gardé que les structures simplifiées au maximum pour garantir une communication quotidienne. Cet apprentissage rapide et superficiel encourageait les esclaves à modifier le parler de leurs maîtres. Un développement intense des colonies et l'affluence massive des esclaves ont perturbé l'acquisition de la nouvelle langue et ont bloqué la communication entre eux dans leurs langues maternelles. D'une part, le Code Noir (1685) qui réglait la vie des colonies,

<sup>3</sup> Milan Kundera considérait le créole comme la dernière des langues romanes.

<sup>4</sup> Cf. R. Cornevin, *Haïti*, p. 97.

interdisait aux Noirs d'employer leurs langues maternelles, d'autre part, eux-mêmes arrivaient rarement à s'entendre entre eux parce qu'ils venaient des régions et des tribus différentes. De surcroît, afin d'éviter les révoltes, on procédait à séparer les Noirs exprès et à les installer dans différentes parts de l'île, et cette dispersion coupait aussi l'entente.

Les esclaves se servaient donc du langage des maîtres malgré leurs compétences limitées et sélectives. Incapables de familiariser toute la structure grammaticale, les esclaves apprenaient des mots et des sons de la nouvelle langue selon les règles grammaticales et les notions retenues de leurs langues maternelles. D'où la double origine du créole : africaine et européenne. Linguistiquement, sa grammaire est fondée sur les principes des langues africaines, le vocabulaire étant emprunté à des langues européennes. Ainsi, la langue des Blancs qui a subi de nombreuses modifications a servi de point de départ pour en former une autre, indépendante : le créole.

Ce parler des maîtres, d'origine africaine, employé par les esclaves dans les plantations, assurait la communication sans jouir du prestige comme c'était le cas du français ou de l'anglais<sup>5</sup>. De plus, le créole garantissait un tremplin communicatif basique entre les colonisateurs blancs et les Caraïbes, ainsi qu'entre les esclaves d'origine africaine. Selon les statistiques établies en 1977 par les linguistes de l'Université de Texas (les recherches de Jan Hancock), il existerait 127 variétés du créole dans le monde, en fonction de la langue-mère. Entre autres, l'anglais a fait naître 35 types de créole, le français : 15, le portugais : 14, l'espagnol : 7, le néerlandais : 5, l'allemand : 6, l'italien : 3, l'amérindien : 6, les créoles asiatiques : 10. On a également noté l'existence des créoles basés sur plus qu'une langue dont le papiamentu (parlé par 200 000 habitants des Antilles Hollandaises : Aruba, Bonaire et Curaçao, au nord de la Venezuela), pour lequel le portugais, le hollandais, l'espagnol avec les éléments de l'anglais et du français constituent la base linguistique.

#### Pays et régions habités par les Créoles et leurs utilisateurs en chiffres :

Pays	Surface	Population	La principale ville administrative	Langues employées
Dominique	751 km <sup>2</sup>	100 000 hab.	Roseau	anglais, créole antillais
Grenada	344 km <sup>2</sup>	100 000 hab.	Saint George's	anglais, créole antillais (restes)
Guadeloupe	1 709 km <sup>2</sup>	422 496 hab.	Basse-Terre	français, créole antillais
Guyane	91 000 km <sup>2</sup>	157 277 hab.	Cayenne	français, créole guyanais, diverses langues amérindiennes, hmong, chinois, créole haïtien, diverses langues businenge (créoles à base lexicale anglaise)...
Haïti	27 750 km <sup>2</sup>	7 000 000 hab.	Port-au-Prince	créole haïtien, français

<sup>5</sup> C'est la raison pour laquelle en Haïti, bien que 80 % de la société parle créole, et malgré le statut de la langue officielle qu'il possède, l'utilisation du créole n'est pas bien vue dans les milieux des élites ; il est stigmatisé comme évoquant les basses origines sociales. Le créole est une langue des paysans, tandis que les intellectuels ne reconnaissent que le français et l'anglais.

Louisiane	235 675 km <sup>2</sup>	4 000 000 hab.	Baton Rouge	anglais, créole louisianais (restes), cajun
Martinique	1 100 km <sup>2</sup>	381 441 hab.	Fort-de-France	français, créole antillais
Maurice	2 040 km <sup>2</sup>	1 100 000 hab.	Port-Louis	anglais, français, créole mauricien, bhojpouri, hindi, ourdou, et quelques autres langues indiennes, chinois
Réunion	2 511 km <sup>2</sup>	707 758 hab.	Saint-Denis	français, créole réunionnais
Sainte-Lucie	616 km <sup>2</sup>	150 000 hab.	Castries	anglais, créole antillais
Saint-Thomas	83 km <sup>2</sup>	56 000 hab.	Charlotte Amalie	anglais, créole antillais (restes)
Seychelles	410 km <sup>2</sup>	70 000 hab.	Victoria	anglais, français, créole seychellois
Trinidad	5 128 km <sup>2</sup>	1 300 000 hab.	Port of Spain	anglais, créole antillais (restes)

(source : <http://creoles.free.fr/Cours/mondes.htm>)

En ce qui concerne les anciennes colonies françaises (Martinique, Guadeloupe, Haïti, Sainte-Lucie, Dominique, Guyane Française, La Réunion, Seychelles et l'île Maurice) leur créole est parti du français mais il diffère aujourd'hui en fonction du pays. Le nombre des utilisateurs du créole basé sur le français est estimé sur plus de 8 millions d'habitants, dont 7 millions habitent le Haïti, 1 million environ : l'île Maurice, 600 mille : la Réunion, 380 mille : la Martinique, 425 mille : la Guadeloupe. Aux Seychelles, le créole est parlé par 70 mille de personnes. Malgré les divergences de l'accent, du vocabulaire et des structures grammaticales, la communication entre tous les utilisateurs du créole ne pose pas de problème. Ceci est dû surtout à une proximité des îles ; si ces inconvénients de communication arrivent, elles concernent plutôt les gens moins éduqués. A Trinité, par exemple, le créole est un mélange de français et d'anglais influencé nettement par le hindi et le chinois (papiamentu). A Curaçao il s'est alimenté du néerlandais et du portugais ; le créole de Guyana, pour sa part, reflète les influences des dialectes des Indes.

### CRÉOLE HAÏTIEN

En Haïti, le créole est employé quotidiennement, tandis que le français est réservé pratiquement à des rencontres officielles, conversations culturelles ; son évolution n'est pas dynamique donc il garde parfois les archaïsmes que la métropole (la France) a déjà oubliés. En Haïti, le créole possède le statut de la langue officielle (en vertu de la Constitution de 1987), et le français n'est réellement employé que par 5% de la société. Paradoxalement, le créole basé sur le français reste incompréhensible pour un Français en Haïti. De l'autre côté, le français garantit la promotion sociale. Nombreux sont les parents qui placent leurs enfants dans les écoles pour leur assurer l'enseignement en français parce que son apprentissage devient un laisser-passer pour une meilleure vie émigrante...<sup>6</sup> Le français est parlé également par les habitants de la Guadeloupe, la

<sup>6</sup> Le français rencontre une forte concurrence de l'anglais (américain-anglais) en tant que langue du commerce, de l'industrie, des usines dont les propriétaires sont en majorité les Américains. La

Martinique, et la Guyane Française. Administrativement, les Antilles françaises ne regroupent que la Guadeloupe et les îles voisines (Saintes, Marie-Galante, etc.). La Martinique et la Guyane, bien que situées sur un autre continent, sont considérées comme les centres créoles.

Le créole haïtien est une particularité au sein de la langue créole ; il est formé en Haïti comme résultat d'un processus de la créolisation du français et sous une forte influence des langues africaines. Ce processus s'est déroulé loin de la base linguistique et culturelle véhiculée par la langue-mère. A part les Haïtiens (7,5 millions), ce créole est parlé par les émigrants haïtiens au Canada, aux Etats-Unis et en France ainsi que dans les pays voisins dans la région des Caraïbes ; en Dominique et aux Bahamas. L'héritage africain se laisse reconnaître dans les mots de la langue *wolof* et des langues de la famille *gbe*. Le créole haïtien comprend *fablas* et *plateau*. Avant que le créole soit reconnu comme une langue officielle de la République de l'Haïti, c'est le français qui l'était depuis l'indépendance en 1803 et il est resté une langue des élites. Pourtant, l'importance de l'haïtien augmente du jour à l'autre, puisque de plus en plus d'artistes du pays cherchent à écrire en haïtien en le considérant comme un élément de leur identité.<sup>7</sup> On donne les cours en haïtien, on publie la presse et on prépare des émissions à la radio et à la télé<sup>8</sup>. Pourtant, c'est le théâtre qui a accepté le créole le plus tôt : bien avant 1804 on traduisait, on écrivait et on montait les pièces en créole. Le lendemain de l'indépendance, on jouait les tragédies en créole, tout ceci dans l'ambiance des festivités familiales<sup>9</sup>.

L'originalité du créole consiste en sa musicalité et en son folklore qui en découle, bien visibles dans les contes, la poésie et les chansons. Les Créoles ont produit de véritables « dictionnaires » pour décrire la réalité des îles, susceptibles d'être entendus seulement par les gens familiarisés aux coutumes locales ; il est donc impossible de chercher le sens de l'expression en dehors du contexte des îles ou dans le dictionnaire du français standard (prenons l'exemple des danses : *biguine*, *laghia*, *merengue*)<sup>10</sup>. Les échos des anciennes civilisations et des langues des habitants des îles sont à retrouver dans les mots : *hamac*, *manioc*, *ananas*, *cacao*, *iguane*. Dans les anciennes colonies françaises (Martinique, Guadeloupe, Haïti, Sainte-Lucie, Dominique, Guyane Française, Réunion, Seychelles, Maurice, etc.), le créole, soumis au modèle français, a assimilé de vieux mots normands, bretons, picards, poitevins, et son développement a intégré la sonorité, la phonétique et les mots d'origine africaine, anglaise ou bien

connaissance de l'anglais garantit les contacts avec les touristes, marchands de tableaux, artisans. Sans l'anglais il est impossible de solliciter le visa pour les Etats-Unis.

<sup>7</sup> René Depeste, un des écrivains haïtiens, écrit en créole.

<sup>8</sup> Cf. [http://pl.wikipedia.org/wiki/1%C4%99zyk\\_haita%C5%84ski](http://pl.wikipedia.org/wiki/1%C4%99zyk_haita%C5%84ski)

<sup>9</sup> Frank Fouché, Marcel Sylvain et Frank Etienne représentent le théâtre contemporain ; cf. R. Comevin, *Haïti*, p. 98.

<sup>10</sup> La réalité antillaise se relève dans les notions comme: *béké*, *zoreilles* (les habitants de la métropole), *bougainvillée*, *diabliesses*, *engagés* (avant : 'employé', à présent : 'le client du diable'), *gros-ka* (tambour), *kalenda* (danse), *macoute* (sac), *pitt* (l'arène des combats des coqs), *poto-mitan* (le lieu central, la colonne dans cérémonie de vaudou), *quimbois* (croyances aux pouvoirs magiques de la cure par les plantes médicinales ainsi que la pratique de la magie noire), *soukougnan* (l'homme dépourvu de peau, qui vole dans la nuit en faisant du mal), *zombi*, *veillée* (les contes et concours de prise de parole), etc.

espagnole. Dans les colonies, le français et l'anglais étaient perçus comme des langues de promotion sociale alors que le créole se laissait entendre en privé, pendant les réunions de famille, parmi les pauvres et ceux non aisés.

Ce n'est que récemment que le créole a abandonné l'étiquette d'un simple dialecte (ou bien celle du pidgin), celle d'une caricature ordinaire de la langue standard. Et pourtant, c'est une langue, dont l'évolution est bien conforme à toutes les lois linguistiques. L'édition du dictionnaire Larousse de 1974 propose la définition suivante du créole : « le dialecte des Noires dans certaines colonies »<sup>11</sup>. Le dictionnaire *Le Robert Micro* datant de 1998 note déjà que « le créole est né comme résultat du contact qui a eu lieu entre le français, l'espagnol et le portugais avec les langues du peuple local ou bien avec les langues venant d'extérieur, en général d'Afrique ». L'édition de l'encyclopédie de Larousse de 2005 remarque que le créole est né surtout à l'occasion de la traite négrière (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), et ce n'est qu'après qu'il est devenu une langue maternelle des descendants des esclaves noirs. L'évolution même de la définition du créole illustre le changement au niveau des attitudes envers la langue créole et de la culture qu'elle véhicule.

#### LITTÉRATURE ANTILLAISE OU LES CRÉOLES PARLENT D'EUX-MÊMES

La littérature antillaise résulte de la rencontre des traditions et cultures multiples importées aux îles (de gré ou de force) par les populations venant de 5 continents, mélangées au cours de la colonisation. Ancrée dans la tradition orale<sup>12</sup>, cette littérature est devenue porte-parole d'une histoire révoltée, effervescente qui se produisait dans les départements d'outre-mer ; les mots étaient censés apaiser les blessures du corps aussi bien que calmer l'âme languissante. Enfin, la littérature en question décrivait, et continue à décrire, la quête de l'identité des îles bien qu'elle s'interroge aussi sur les valeurs universelles.

*Ma bouche sera la bouche des malheureux qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir* – écrit Aimé Césaire<sup>13</sup>.

Les Antilles présentent une longue tradition littéraire bien que celle produite en créole soit relativement jeune. Les Antillais comptent parmi leurs écrivains Alexandre Dumas, Saint-John Perse (poète et écrivain du modernisme français), Marcel Achard, Joseph Zobel, Aimé Césaire, Franz Fanon, V.S. Naipaul, Edouard Glissant ou Simone Schwarz-Bart. A présent, la part francophone des Antilles publie le plus de titres. Ils continuent à examiner le problème de l'esclavage et du colonialisme en insistant sur le fait qu'il était difficile d'appartenir à la France, tout en gardant les racines africaines. Dans le milieu littéraire les « traditionalistes » s'opposent aux partisans de théories modernes : les deux camps entendent différemment la question de l'identité créole. Aimé Césaire qui a dominé le milieu littéraire de la Martinique dans l'époque d'entre-

<sup>11</sup> *Petit Larousse illustré* (1947), p. 149.

<sup>12</sup> Caractéristique pour les communautés primitives, par exemple chez les membres des tribus africaines de bantou ou malinké.

<sup>13</sup> Cf. [www.creoles.com](http://www.creoles.com).

deux-guerres, représente les partisans de la *négritude* (*Cahier d'un retour au pays natal*, 1947) ; il invite à reconnaître l'héritage africain, ses valeurs ainsi que les traditions de la diaspora africaine en tant que « souvenir » des 300 ans de l'esclavage, entendu comme les bases fondamentales de l'identité des Noirs. La *créolité*, conformément à l'intention universalisante (Césaire et Senghor), met en valeur la grande histoire des Noirs par rapport à l'Occident qui jusque-là négligeait son emprise.

S'identifier et être conscient de sa propre culture peut nourrir la fierté. Césaire dont les œuvres se focalisent sur le héros noir, le colonialisme, l'émancipation et la révolution, sur l'Afrique et la tyrannie, invite à former une nation et à la consolider en rompant le silence collectif. Les partisans du modernisme, pour leur part, guidés par Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, ont annoncé l'ouverture d'une nouvelle littérature antillaise authentique et ils cherchaient l'identité caraïbe plutôt dans la synthèse des éléments de différentes cultures. Conformément au concept de l'*antillanité*, la quête de l'identité telle qu'elle est proposée par Edouard Glissant, peut remédier la « maladie » de la société antillaise, régulièrement affaiblie par la politique des colonisateurs ; elle se propose aussi de former une nouvelle mentalité et ceci loin de la métropole, d'apprécier l'aspect multiculturel des Antilles et l'histoire commune des plantations de la canne à sucre (isolement social, couleur de la peau, héritage africain et langue créole).

Vers la fin des années 80 du XX<sup>e</sup> siècle, depuis la publication du manifeste *Eloge de la Créolité*, signé par J. Barnabé, P. Chamoiseau et R. Confiant, débute un mouvement pour la *créolité*. Ses partisans postulaient la recherche de l'identité, suggérée déjà par les courants de la *négritude* et celui de l'*antillanité* à travers la langue et la culture. La *créolité* stigmatise les étiquettes de l'homogénéité, de l'universalité, de la pureté et de la transparence en faveur de l'hétérogénéité. Chamoiseau s'oppose vivement à l'assimilation du Noir à la culture des Blancs sans pourtant classer la *négritude* en tant que souvenir de passé. Il encourage plutôt, compte tenu de son passé « noir », à promouvoir le « métissage » culturel. Gisèle Pineau, pour sa part, s'identifiant à ces tendances, est l'une des premières à analyser la situation des femmes antillaises.

#### CONTES CRÉOLES ET LA LITTÉRATURE DES ANTILLES

La réalité des îles a favorisé l'apparition des genres littéraires originaux comme les contes créoles, proverbes, concours de causeries ou chants. Ils illustrent avec précision la vie des Antilles et, de par sa nature, nourrissent l'imagination ce qui compense les lacunes au niveau du vocabulaire : le créole contemporain témoigne de la présence des emprunts anglais et français. Comme leurs ancêtres, les Créoles d'aujourd'hui se réunissent le soir, une fois par semaine pour raconter des histoires et des contes. Ces soirées engagent les vieux aussi bien que les jeunes. Quant à la tradition de la littérature orale, animée souvent de danses et de chants, il ne faut pas oublier que les esclaves étaient généralement illettrés et ils cultivaient leurs traditions et la mémoire du passé, donc leur identité, grâce à la transmission orale. Pendant ces soirées, le conteur, fidèle aux règles transmises d'une génération à l'autre, fait apparaître dans ses contes le

monde des esprits, des animaux difformes et maladroits, des malfaiteurs qui n'échappent jamais à la justice et des bonhommes qui finissent toujours par être récompensés. De telles histoires sont racontées également à l'occasion des funérailles, au coucher du soleil, surtout à la campagne.

Cette tradition, qui à présent vit sa renaissance, gagne de plus en plus d'enthousiastes à partir des années 90 du XX<sup>e</sup> siècle ; elle est un résultat de multiples initiatives lancées par les organisations culturelles et gouvernementales en vue de préserver le patrimoine historique des Créoles et de populariser d'anciens rites parmi les jeunes.<sup>14</sup> L'acteur antillais Joby Barnabé, par exemple, monte les spectacles de poésie, les pantomimes et organise les rencontres de magie inspirées par les coutumes folkloriques. Ces dernières sont la meilleure illustration de la réalité antillaise avec sa spiritualité, sa mentalité, influencées par la religion vaudou, etc.

Le conte créole en tant que tel date du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, il est né dans les maisons coloniales. Le soir, le maître blanc *béké* laissait ses esclaves se réunir pour écouter les histoires du conteur ce qui satisfaisait le besoin du divertissement et du jeu mais, en même temps, consolidait le groupe : les jeunes, à côté des vieux, entouraient le conteur, tous participaient à la cérémonie du conte et suivaient son déroulement bien ritualisé. En plus, le public prenait part au conte : il répondait aux invocations du conteur et à ses questions. Les contes véhiculaient aussi le refus et la contestation, et on lisait entre les lignes les messages interdits. On y retrouve donc de nombreuses onomatopées, d'interminables dialogues entre le conteur et le public, et de longues, amusantes digressions. A présent, le conteur continue à accompagner les veillées mortuaires autour du cercueil afin de réduire la tension de la famille et des amis venus consoler les proches du défunt. Les Créoles entendent ce rite comme la continuation de la vie. Le conteur raconte des comptines, des histoires amusantes, des devinettes, tout bien conformément au schéma conventionnel :

*Yééé-Krik ?* – crie le conteur ; *Yééé-Krak !* – répond le public.

*Kouté pou tann tann pou konpwann mé pa mélé non mwen adan bagay la sa...*

'Écoutez pour entendre, entendez pour comprendre, mais ne me mêlez pas à cela...'

Ensuite vient l'histoire racontée par le conteur suivie soudainement d'une devinette :

*Sa ki ka fè y pa ka sevi'y, sa ki sevi'y pa té ké pé kloué'y ?*

'Celui qui l'a fait ne s'en sert pas, et celui qui s'en sert n'a pas pu le faire...'

*Le cercueil* – est censé répondre l'assemblée, etc.

Le début et la fin du conte sont fortement ritualisés, entre-temps le conteur s'adresse au public avec les expressions conventionnelles pour susciter son attention :

*Krik-krak (cric-crac)*

*ékrik – é krak*

*mistikri – mistikrak*

*misyé krik, misyé krak*

*kriké kraké*

*Krik ! rété Kouté... Krak ! Kouté pou Konpwann*

Les devinettes de type *tim-tim* servent d'introduction aux veillées de soir. Les réponses, bien que connues à tout le monde, fonctionnent comme une sorte de rite, afin de concentrer l'attention du public et de créer une ambiance favorable.

Voici quelques exemples de devinettes provenant des Petites Antilles :

*Dlo doubout ? – Kann.*

'L'eau morte ? – Une canne à sucre'

*I tou won é i san fon ? – Bag.*

'Rond et sans fond ? – Une bague'

*I még, i ni on sél zyé, travay-la i ka fè la i pé pa poté'y ? – Zéguiy.*

'Maigre, d'un seul œil, ne peut pas supporter le travail qu'elle a fait ? – Une aiguille'

*Difé anlé ? – Lanp.*

'Le feu dans l'air ? – Une lampe'

Les animaux qui sont le plus souvent les héros des contes créoles symbolisent un simple type psychologique :

– *Ti-jean* « petit jean », symbolise la délicatesse, la faiblesse mais aussi la ruse ;

– *Misyé Li Wa* « Monsieur le roi » – le roi Lion, représente le propriétaire gouvernant la plantation ;

– *Manman Dlo* « maman l'eau », la sirène ;

– *Compère lapin* – le lapin qui est le synonyme de la méchanceté, du cynisme et d'un caractère débrouillard) ;

– *Compère Zamba* – l'éléphant équivaut à l'esclave qui travaille dans les champs de canne à sucre, etc.

Dans les contes, on retrouve souvent le personnage de Bouki et son ami Malice. Ce dernier importune généralement son ami, assez lent au niveau de l'intelligence. Ce monde est peuplé par les divinités, gens, animaux, oiseaux et insectes retrouvables dans le bestiaire afro-caraïbe (Lapin, Mule, Colibri, Tortue et Araignée, Serpent), dans l'animisme syncrétique des rites et des croyances (les sorciers et les esprits de vaudou, le dieu Bondyé, le Diable Dyab, Diabliesse, Ti-Jean) mais aussi dans les contes européens (*Chien et loup, Cheval et bœuf, La Barbe Bleue, le Cendrillon*)<sup>16</sup>. Ces contes font l'éloge de la ruse, de la perversité et de l'illusion de l'obéissance : auparavant ils consolait les esclaves et les encourageaient à subir la misère et la faim dans les plantations. A présent, la campagne reste la dernière à cultiver la tradition des contes créoles. Les sociétés modernes, surtout dans les villes, voient le déclin des conteurs. Au cours des dernières 30 années, on a publié de nombreux recueils de contes afin d'inciter les jeunes à connaître les traditions, puisqu'ils ont de moins en moins d'opportunités d'écouter les contes. Le rôle du conteur, en tant qu'autorité morale s'efface, de même que le rôle des femmes qui travaillent (avant, ce sont les mères, les grand-mères et les nounous justement qui transmettaient les proverbes et les histoires aux enfants pendant leurs tâches ménagères).

L'exemple d'une formule d'introduction :

<sup>14</sup> L'une des popularisatrices de contes haïtiens est la Canadienne Diane Wolkstein qui les publie en français et en anglais.

<sup>15</sup> Cf. [www.creoles.free.fr](http://www.creoles.free.fr), le centre de recherche sur les langues créoles à l'Université d'Aix-en-Provence en France.

<sup>16</sup> J. Kwaterko, *Dialogi z Ameryką. O frankofońskiej literaturze w Quebecu i na Karaibach*, p. 33.

*Messieurs et dames si je dis bonsoir c'est parce qu'il ne fait pas jour et si je dis pas bonne nuit c'est auquel-que la nuit sera blanche ce soir comme un cochon-planche dans son mauvais samedi et plus blanche même qu'un béké sans soleil sous son parapluie de promenade au mitan d'une pièce-cannes é krai ? – interroge le conteur*  
*é kraa !<sup>17</sup> – répond le public.*

Les comptines, les chansons populaires rythmiques dites les formules, sont une autre catégorie de la littérature créole orale. Elles sont courtes et d'un caractère itératif, cabalistique, elles se réfèrent à des temps anciens et il reste impossible d'en dégager le sens des mots ou des phrases qui les constituent, vu l'écoulement du temps qui les a modifiés. Nous en retrouvons les exemples en français et en créole, souvent sans distinguer une langue dominante :

*E li kayé bam' siro*  
*E li kayé bam' siro*  
*Adibidam, makak salé, banane jone*  
*Bam kuni ko zabriko (Ba-m kabrit é zabriko)*  
*(Sa ki di sa sé kako).*

Voilà quelques catégories de comptines<sup>18</sup> :

- les chansons pour bercer un enfant (*Jirar malad<sup>19</sup>, Papa moïn c'est matelot<sup>20</sup>*)
- les jeux d'enfants (*Piche mimi*)
- la description du monde (*Manzé Mari, Jako volé*)
- les chansons pour chanter par le groupe pendant les excursions, par exemple, initiées par l'animateur (*Dlo cho é ti kako*)
  - *La lanterne des Magies* : l'ensemble de formes courtes, de mélodies d'origine diverse (ressemblant aux chansons françaises pour les enfants comme *Au clair de la lune, J'ai du bon tabac*, quadrilles ou biguine). Pour les chanter, en juillet, à la saison de *Noix de Cajou*, il fallait préparer une lanterne spéciale d'une boîte de métal, décorée à l'intérieur de fleurs, avec 3 fentes : une pour regarder dedans, une autre pour glisser un fil pour sonner la lanterne et la dernière, percée dans la partie supérieure de la lanterne afin de faire sortir la fumée des bougies placées à l'intérieur. Les enfants visitaient chaque maison avec la lanterne, en chantant et en recevant en cadeau des noix de cajou ou des friandises.

L'illustration de la réalité antillaise à travers les mots *anoli* et *mabouya*, p.ex. : *Zandoli mandé mayé* qui apparaissent dans les chansons.

Un micro-cosmos antillais se laisse comprendre grâce aux proverbes créoles : ils montrent les traditions haïtiennes. Ils privilégient les coqs, les macaques, les chiens, les lézards et les plantes antillaises. Un des premiers recueils de proverbes créoles a été publié dans les années 70 du XX<sup>e</sup> siècle par David et Jardel, d'où viennent les exemples suivants :

*Tout chyen fô douvan lapôt mêt-li.*  
 'Chaque chien est plus fort devant la porte de son maître'

<sup>17</sup> Cf. <http://creoles.free.fr/Cours/solibo.htm>

<sup>18</sup> D'après : Marie-Christine Hazaël-Massieux, 1996, *Chansons des Antilles, comptines, formulettes*, L'Harmattan, Paris.

<sup>19</sup> <http://creoles.free.fr/Cours/jirar.htm>

<sup>20</sup> <http://creoles.free.fr/Cours/matelo.htm>, cf. la transcription des notes de ces comptines.

*Bon kôk ka chanté an tout poulayé.*  
 'un bon coq chante de la même façon dans chaque poulailler'

*Nèg di san fê.*  
 'Les gens disent sans faire'

*Bon Dye fê san di.*  
 'Dieu fait sans dire'

Enfin, parmi des rites locaux de Haïti, pratiqués surtout à la campagne, il y a des *veillées mortuaires*. Le soir, autour du défunt, le public est le témoin du concours entre les conteurs. Le vainqueur est susceptible de prouver son adresse de la parole et de l'imagination.<sup>21</sup>

Ces contes, proverbes, comptines et devinettes caractérisent la littérature orale, propre aux sociétés primitives (ici : africaines). A présent, afin de les préserver, on les transcrit et publie. Le risque que l'on court est de perdre leur couleur et spécificité, de les priver de leur mélodie et de rythme, de limiter le cadre d'improvisation et de ramener le rôle du public à un lecteur particulier, sans participation du groupe. Les contes disparaissent puisque les conteurs décèdent, et les soirées de contes occasionnent de moins en moins la communication entre les générations.

## LITTÉRATURE ÉCRITE DES CARAÏBES

La littérature des Antilles s'est longtemps inspirée de modèles français en vogue, et était créée en français ; elle négligeait les motifs autochtones et la poésie populaire. Pourtant, à présent, nous retrouvons les œuvres inspirées, par exemple, de comptines (Hector Poulet : *Monchoachi*) ou de contes créoles (Simone Schwarz-Bart : *Ti-Jean l'horizon*, Sylviane Telchid : *Ti-Chika et autres contes*, Tèrèz Léotin : *Léspri lanmé, Le génie de la mer*, ou *Maman Dlo contre la fée Carabosse* de Patrick Chamoiseau).

La magie, le carnaval et les rythmes traditionnels sont aussi présents dans la littérature, ce qui prouve l'importance du créole parlé et les tentatives de reporter l'oralité à l'écrit, ainsi que d'exprimer la tradition orale par les outils réservés à l'écrit (p.ex. : *Dezaft* de Franketienne, Joby Bernabé et surtout Patrick Chamoiseau). La littérature écrite en créole a évolué : en partant des proverbes et des contes de La Fontaine ou de Florian, à travers la traduction du créole en latin, la création de Père Labat (XVIII<sup>e</sup> siècle), le premier roman en créole *Atipa* de Paperu (œuvre guyanaise illustrant la vie quotidienne de Cayenne, XIX<sup>e</sup> siècle) ; tout en restant sous l'emprise des modèles français, le créole a trouvé le meilleur moyen d'expression dans le théâtre<sup>22</sup>. Du XX<sup>e</sup> siècle, nous retenons Franketienne, Ernest Célestin-Mégie, Raphaël Confiant, Tèrèz Léotin de Martinique et Sylviane Telchid. Une part des écrivains émigrants continuent à écrire en créole bien que le plus souvent ils choisissent l'anglais

<sup>21</sup> La description des rites relatifs aux funérailles est disponible sur le site : <http://antanlontan.chez-alice.fr/veillee.htm>

<sup>22</sup> Le facteur du public dans le théâtre est aussi important que le rôle du groupe qui participe à la veillée mortuaire.

et le français. Marbot, Georges Sylvain, Rodolphine Young ou Gilbert Gratiant représentent la poésie contemporaine.

#### MOTIF DE L'IDENTITÉ ET LE PROBLÈME DE LA LANGUE

*La religion et la tradition deviennent un croisement de différents rites et croyances, la littérature, pour sa part, est un porteur de cultures, visions du monde et moralités diverses, la langue, enfin, privée de sa primitivité se remplit d'échos de nombreux idiomes, tonalités, accents.*<sup>23</sup>

La littérature antillaise s'inscrit dans la quête de l'identité à travers la langue. Ici, nous nous heurtons au statut spécifique du français. Si les littératures antillaises sont appelées aujourd'hui francophones, c'est parce que pour elles et pour toutes les littératures nées en dehors de la France, le français reste un outil commun qui subit les modifications et qui relie différents sens, imaginations et éléments culturels<sup>24</sup> ; elles sont déterminées par le voisinage d'autres langues, l'éloignement de la métropole, la richesse de traditions, de croyances, d'inspirations culturelles et, enfin, la présence des émigrants. Ces facteurs forment l'identité, l'espace et la mémoire<sup>25</sup>. La spécificité de la littérature caraïbe consiste en particulier en croisement de plusieurs énergies, discussions sur la complexité et la diversité véhiculées par la langue (ou bien, les langues).

Le créole, dépourvu de prestige du français, était rarement la langue de transmission littéraire. Ce n'est que l'occupation américaine en Haïti (1915–1934) et en Dominicaine (1914–1924) qui a lancé un vrai débat sur la littérature créole. Les cent ans de l'absence du Blanc sur ces terres et la présence des Américains occupants et envahisseurs ont provoqué le choc identitaire et le bouillonnement philosophique, les questions sur la langue et la conscience antillaise, sur les souvenirs que celle dernière garde. En Haïti, à part les prêtres et les hommes d'affaires américains, il n'y a pas de Blancs (à la différence de la Guyane et des Petites Antilles). La ligne de démarcation entre les Noirs et les Blancs qui, cent ans auparavant, désignait la frontière entre le maître et l'esclave, ne joue plus de rôle au sein de la société, ne montre pas de réels conflits. Le statut du mot *nègre* a vécu la métamorphose durant l'occupation américaine. A partir du XX<sup>e</sup> siècle, la littérature promouvait l'image des Antilles telle que l'on regarde sur les cartes postales : de leurs plages, nature, beauté des femmes. L'intérêt porté aux Antilles par les Européens était superficiel ; les Antilles et leur nature tropicale n'étaient qu'en vogue. Cette mode pourtant était privée de réflexion sur la nature et la spécificité du monde antillais dans toute leur complexité. Malgré les tentatives de dépasser ces stéréotypes de la perception des Caraïbes (André Breton voyagera en Martinique où il rencontrera A. Césaire, et en Haïti en 1946, il y connaîtra

<sup>23</sup> D'après : J. Kwaterko, *Dialogi z Ameryką. O frankofońskiej literaturze w Quebecu i Karaibach*, p. 24, trad. K.Ś.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>25</sup> Kwaterko souligne aussi le phénomène des écrivains émigrants au Québec dont l'écriture reste une sorte de tremplin entre les expériences québécoises et franco-caraïbes.

les rituels de vaudou), il a fallu attendre Blaise Cendrars et son anthologie de 1921 ainsi que le recueil *Les Petits Contes Nègres pour les enfants blancs* de 1923 pour avoir l'introduction à la littérature orale de la Terre Noire. Grâce aux recherches des anthropologues et des linguistes des années 20 et 30 du XX<sup>e</sup> siècle (Maurice Delafosse, Georges Hardy, Théodore Menod, Lucien Levy-Bruhl, Marcel Mauss, Leo Frobenius), la France, et ensuite l'Europe, ont connu une description non falsifiée de la réalité africaine depuis les temps pré-coloniaux jusqu'à présent.

#### LES CARAÏBES S'OUVRENT À L'EUROPE, L'EUROPE S'OUVRE AUX ANTILLES : L'ÉMIGRATION HAÏTIENNE EN FRANCE

Après la guerre, la discussion sur la place des Caraïbes dans le monde s'est déplacée vers l'Europe en raison de nombreux Haïtiens qui sont partis faire des études en France. Paris des années 30 et 40 du XX<sup>e</sup> siècle est devenu un centre littéraire et intellectuel du mouvement des écrivains noirs ainsi que le symbole du proteste anticolonialiste. La capitale a vu naître les revues des écrivains noirs et des intellectuels (*Légitime Défense*, *Présence Africaine* et *L'Étudiant Noir* fondé en 1936 par A. Césaire et Sédar Senghor du Sénégal). Les débats fervents, sociaux et culturels, pour la réhabilitation des Antilles, attiraient les intellectuels français ; les manifestations des Français contre la politique coloniale dévoilaient leur enthousiasme pour les tendances libératrices en Afrique et pour reconnaître l'universalité du patrimoine africain – un élément fondamental aussi pour confirmer l'identité de l'Haïti. Et pourtant, cette activité résultait plutôt de l'image stéréotypée de l'Afrique, et ses traditions, présentes dans la mentalité européenne, découvertes pour le cubisme et pour le surréalisme, de l'art primitif (par Picasso, Derain, Braque, Matisse, Léger, Modigliani et Vlaminck), de motifs de masques, de totems, n'apprenaient rien de nouveau à un Européen sauf les clichés folkloriques. Cette fascination de l'Afrique dans les milieux des peintres français, des critiques d'art ou des écrivains (Jean Cocteau) traduisait le plus souvent la « sublimation de la négritude »<sup>26</sup>.

Déjà évoqués, les mouvements littéraires du XX<sup>e</sup> siècle : *indigénisme*, *négritude*, *antillanité* et *créolité* ont étendu la perspective de l'identité sur la dimension politique et sociale. La littérature contemporaine, bien que porteuse d'un passé difficile, se veut aujourd'hui beaucoup plus émancipée. Parmi ses représentants éminents comptent : Edouard Glissant (*antillanité*), Simone Schwarz-Bart (*Pluie et Vent sur Telumee Miracle*, 1972), Daniel Maximin (*L'Isolé soleil*, 1981), Roland Brival (*La Peau et le Sucre*, 1984), Xavier Orville (*Délice et Fromager*, 1977), Maryse Condé (*Segou*, 1984), et pour l'Haïti : René Depestre (*Hadriana de mes rêves*) et Dany Laferrère. Ce dernier, résidant à présent au Canada, revient dans ses œuvres à la présence du Noir dans le monde des Blancs sans oublier les traditions et les croyances retenues de l'enfance. Parmi les écrivains émigrants qui se réfèrent dans leurs œuvres aux questions politiques, nous retrouvons Gérard Etienne (*Le Nègre crucifié*, 1974), Marie-Thérèse Colimon (*Fils de misère*, 1973), ou Jean Metellus, Castera, Brierre et les

<sup>26</sup> J. Kwaterko, *op. cit.*, p. 111.

poètes René Philoctète et Frank Etienne. De plus en plus nombreux sont ceux qui cherchent à nouer le contact avec le public à travers l'écriture en créole : Roumer, Laraque, Morisseau Leroy, etc. L'analyse des œuvres des « étrangers », comme Graham Green et de son roman *Comédiens* de 1968, qui peint le panorama de la vie quotidienne sous régime des Duvalier et de leurs *tontons macoutes*, enrichit la réflexion sur la spécificité de l'Haïti d'une perspective extérieure. De même, Alejo Carpentier, Cubain d'origine, élevé en France, auteur du *Royaume de ce monde* et du *Siècle des lumières*, lui aussi souligne le phénomène du « real maravilloso » du quotidien antillais, vécu au cours du voyage en Haïti et repris dans ses romans où il insère le merveilleux et l'inexplicable comme les facteurs présents dans l'histoire de l'île (tout en laissant une caricature amère du gouvernement d'Henri Christophe). Jacques Roumain, auteur des *Gouverneurs de la rosée* s'inscrit dans ce courant. La littérature en créole, relativement jeune, gagne de plus en plus de succès, surtout dans les milieux qui tendent à l'indépendance des Antilles (bien que la majorité des îles jouissent de l'autonomie, certaines comme Martinique restent toujours dépendantes des anciens colonisateurs dans le cadre du Département d'outre-mer).

#### PRESSE AUX CARAÏBES

L'activité des revues antillaises était particulièrement importante parce qu'elles attiraient les écrivains et l'intelligentsia caraïbes. Entre 1817 et 1821 ont été fondés 4 journaux : *L'Abeille haytienne*, *L'Observateur*, *Le Télégraphe* (le journal officiel de la République) et *L'Eclairer haïtien*, devenu ensuite *L'Avertisseur haïtien*, ainsi que la revue *La Ronde* ; et à partir de 1902, *Haïti littéraire et sociale* ainsi que *Haïti littéraire et scientifique*<sup>27</sup>. La présence américaine en Haïti a suscité une vive réaction de milieux littéraires : de cette époque datent : *L'Essor*, *La Revue de la Ligue de la jeunesse haïtienne*, *La Nouvelle Ronde* (1925), *La Revue Indigène* (1927), *La Résistance Haïtienne*, *Dantès Bellegarde*, et finalement la revue *Les Griots* créée à la fin de l'occupation (où ont publié Carl Brouard, Lorimer Denis et François Duvalier). Haïti a aussi ses prix littéraires : France-Haïti (Alix Mathon, Marie-Thérèse Colimon, Adeline Moravia, etc.) et le Prix des Caraïbes ADELFI (J. Price-Mars, Antonio Louis Jean, Jean Fouchard, Ghislain Gouraige, Alice Hippolyte, Liliane Devieux-Dehoux). A Port-au-Prince sortent trois journaux principaux : *Le Nouvelliste* (depuis les années 80 du XIX<sup>e</sup> siècle), *L'Union* et *Le Matin*. Il y a aussi des journaux : *Haïti en marche*, publié par les écrivains émigrants, *Haïti Observateur* de New York, *Le Petit Samedi Soir* (1974–1989), *Journal du Commerce* et la revue sociologique et littéraire *Conjonction*. Paris publie un hebdomadaire *Une semaine en Haïti*, et *Haïti Hebdo*, depuis 1992. *Bon Nouvel* catholique et *Boukan* des méthodistes<sup>28</sup> sont publiés entièrement en créole.

<sup>27</sup> L'un des fondateurs de ce dernier, Edmond Laforest, s'est suicidé pour manifester son opposition à l'occupation américaine.

<sup>28</sup> Cf. R. Comevin, *op. cit.*, p. 113.

Ce vaste panorama de la littérature créole dans le contexte de l'identité culturelle peut orienter la discussion sur le statut de la société créole et sur le rôle de la langue dans la promotion des valeurs traditionnelles haïtiennes longtemps sous-estimées.<sup>29</sup>

La société créole, de par sa nature mixte et multiculturelle, continue à chercher son identité dans sa complexité. Elle se réalise à travers différents facteurs qui se sont entrecroisés sur la terre des Antilles : langues, races, religions, traditions, arts. Cette rencontre des civilisations a fait démarrer une nouvelle société et a engendré toute une nouvelle qualité de la vie dans les îles.

Compte tenu du passé colonial des Antilles, toujours controversé, de leur société relativement jeune et pourtant riche et diversifiée culturellement, nous pouvons nous interroger sur la place de la société créole par rapport aux modèles occidentaux. Dans quelle mesure cette société multiculturelle, toujours hésitante sur son identité se veut ouverte au monde contemporain ? A quel point la langue créole, avec la religion, l'art, les traditions, peut être entendue comme un facteur ouvrant cette société ou, au contraire, la renfermant dans les limites du pays tout en privant d'accès la civilisation occidentale (d'expression anglaise) ?

D'un côté, la formation même du créole est due à l'ouverture des langues africaines au contact avec les langues européennes en dehors du contexte culturel de ces deux continents, sur un territoire tout à fait nouveau donc celui des îles antillaises. Le français mêlé à une des variantes de la langue de la tribu de Yoruba, par exemple, a fini par donner le créole, loin de la France et loin de l'Afrique.

Paradoxalement, la formation du créole, en fin de compte forcée, revient au renfermement des esclaves noirs dans le cadre des plantations. Afin de pouvoir communiquer avec les maîtres blancs ainsi qu'avec les esclaves provenant d'autres régions de l'Afrique, ils étaient censés dégager du français et des patois africains un parler commun. Pourtant, le renfermement linguistique les limitant à leurs langues maternelles africaines a naturellement ouvert les esclaves à la recherche de nouveaux moyens de communication.<sup>30</sup>

En approfondissant cette réflexion, nous pouvons remarquer que les esclaves, tout en restant implantés dans l'univers des îles qui leur était étranger culturellement, ont pu garder leur intégralité culturelle grâce au créole. En cultivant les traditions importées de l'Afrique (croyances, danses, chants, contes, veillées mortuaires, carnaval, etc.), ils sont restés fidèles aux traditions des ancêtres d'un côté, et de l'autre, libres mentalement malgré l'esclavage physique (bien entendu, ce n'était pas toujours le cas, vu les conditions insupportables de la vie dans les plantations).

Ensuite, si nous envisageons le fonctionnement de structures sociales des sociétés dans les colonies, la dichotomie entre la couche des maîtres blancs et celle des esclaves noirs (sans compter les mulâtres) se traduira aussi au niveau des langues employées : le français reste réservé aux planteurs et à leurs familles, aux habitants des villes, aux

<sup>29</sup> Le début de leur émancipation ne date que du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>30</sup> Un autre exemple témoigne de l'invention créative des esclaves : à l'époque des révoltes, les Noirs ont précisé le code de signes et de comportements qui restait indéchiffrable à leur maître ; la danse, le chant, les symboles religieux en faisaient partie.

couches émancipées tandis que les esclaves et les paysans ne communiquent généralement qu'en créole. Sans français, pourtant, toute promotion sociale était impossible. A présent c'est plutôt l'anglais qui gagne ce prestige en tant que langue dont la connaissance ouvre aux jeunes la perspective de l'émigration. Un paradoxe triste. Le créole, la langue des paysans et des illettrés, est un synonyme de l'ignorance et de l'impossibilité d'échapper à la pauvreté : 90 % des Haïtiens ne parlent que le créole, ce dernier étant la langue officielle, une langue de communication plutôt que celle de l'ascension sociale.

Si on parlait de la langue créole en tant que facteur de l'identité haïtienne, c'est pour mettre en valeur son emprise sur l'histoire des îles : la Révolution Haïtienne (1790–1804) n'a été possible que grâce à une forte volonté des révoltés de devenir indépendants, à leur ouverture d'esprit. Citons un simple fait de l'histoire de l'Amérique Latine : l'Haïti a été le premier à gagner l'indépendance, la République des Noirs a été proclamée en 1803.

La presse et la littérature en créole enfin, véhiculant la pensée et le progrès, ont toujours été le synonyme de l'ouverture sur les nouveaux défis de la civilisation. Le conte créole, la veillée mortuaire, les proverbes haïtiens, les danses et la musique, pour ne citer que quelques « produits » originaux de l'oralité créole, de sa musicalité, commencent à peine à connaître un respect et un public en tant que valeurs traditionnelles pour l'Haïti. Les écrivains et les artistes antillais émigrés cherchent à affirmer l'univers créole dans leurs œuvres alors que les associations pour la promotion de l'art et de la langue créoles, les centres scientifiques (rassemblant des anthropologues, linguistes, sociologues) contribuent, pour leur part, à débloquent le monde occidental au patrimoine culturel des Caraïbes jusque là renfermé dans les stéréotypes, ceux des plages sablonneuses et de l'eau de mer extrêmement bleue.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BITTER Maurice, *Haïti*, Petite Planète, Paris 1983.  
 BITTER Maurice, *Haïti*, coll. Microcosme, Petite Planète, Paris 1997.  
 BROMOWICZ Danuta, KAWALEC Aleksander, *Vaudou w malarstwie haitańskim*, catalogue de l'exposition dans la Bibliothèque Jagellonne de Cracovie, mars 2005.  
 BUISSERET D., USNER jr. Daniel H. (éd.), *Creolization in the Americas*, Texas A&M University Press, 2000.  
 CARPENTIER Alejo, *Eksplozja w katedrze*, Wydawnictwo Literackie, Kraków 1975.  
 CARPENTIER Alejo, *Królestwo z tego świata*, Muza, Warszawa 2002.  
 COMBE Dominique, *Aimé Césaire. Cahier d'un retour au pays natal*, P.U.F., Paris 1993.  
 CORNEVIN Robert, *Haïti*, coll. Que sais-je, P.U.F., Paris 1982.  
 CHAUDENSON Robert, *Des îles, des hommes, des langues : essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, L'Harmattan, Paris 1992.  
 Curara. « Pismo Latinoamerykanistów UJ », n° 7, Kraków 2006.  
 DAEHN François-Jean et Betty, *En Martinique*, coll. Guides Bleus, Hachette, Paris 1987.  
 DEPESTRE René, *Hadriana moich marzeń*, Amber, Warszawa 1988.  
 DEREN Maya, *Taniec nieba i ziemi. Bogowie haitańskiego wudu*, Wydawnictwo A, Kraków 2000.

- Dominikana i Haiti*, série „Podróże marzeń”, Biblioteka Gazety Wyborczej, Warszawa 2006.  
 DUJOUR Anne et Nane, *Les Antilles*, Editions de Vecchi, Paris 1987.  
 GIROD François, *De la société créole*, éd. « La vie Quotidienne », Hachette, Paris 1972.  
 GREENE Graham, *Komedianci*, Instytut Wydawniczy Pax, Warszawa 1966.  
 HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, *Chansons des Antilles, comptines, formulettes*, L'Harmattan, Paris 1996.  
 HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, *Les créoles à base française : une introduction* (2002) [on-line]. Groupe Européen de Recherches en Langues Créoles ; accessible par l'Internet [consulté le 20 mars 2007] : <http://creoles.free.fr/articles/tipamchm.htm>  
 HOLLIER Robert, *Antilles, Petite Planète*, Paris 1983.  
 KWATERKO Józef, *Dialogi z Ameryką. O frankofońskiej literaturze w Québecu i na Karaibach*, Universitas, Kraków 2003.  
 LAFERRIÈRE Dany, *Pays sans chapeau*, Éditions Lanctôt, Paris 1996.  
*Larousse classique illustré*, Paris 1947.  
 LASSAGNE François, « Créole, la naissance d'une langue », in : *Science et Vie*, Paris, n° 227, hors série, juin 2004, pp. 78–85.  
*Le Petit Larousse compact 2006*, Paris 2005.  
*Le Robert Micro*, Paris 1998.  
 ŁEPKOWSKI Tadeusz, *Archipelagu dzieje niełatwe*, Wiedza Powszechna, Warszawa 1975.  
 ŁEPKOWSKI Tadeusz, *Azjatycka i afrykańska Ameryka*, Czytelnik, Warszawa 1969.  
 MANESSY Gabriel, « Créoles, pidgins, variétés véhiculaires », Éditions CNRS, Paris 1995.  
 MÉTRAUX Alfred, *El vodú*, Buenos Aires 1963.  
 PERRET Sandrine (éd.), *Caraïbes*, Guides Marcus, Paris 1993.  
 POUQUET Jean, *Les Antilles Françaises*, coll. Que sais-je, P.U.F., Paris 1952.  
*Proverbes et Dictons d'Haïti* [on-line]. Groupe Européen de Recherches en Langues Créoles. Index des proverbes haïtiens ; accessible par l'Internet [consulté le 17 juin 2007] : <http://www.haiti-reference.com/arts/culture/proverbes.html>  
 VELOZ MAGGIOLO Marcio, « Las sociedades originarias del Caribe », in : *Historia general de América Latina*, Rojas Rabiela (éd.), Editorial Trotta-UNESCO, 1999, pp.571–581.  
 WOJSKI Zygmunt, « El factor etnolingüístico como criterio de delimitación de la zona del Caribe », *Estudios Latinoamericanos*, n° 9, Ossolineum, Wrocław 1985, pp. 211–372.